

# le Gonesse

SÉCURITÉ



**Lancement du dispositif de lutte contre les cambriolages**

URBANISME



**Nouveau projet d'accession à la propriété dans le Centre Ancien**

VIE DES QUARTIERS



**Réouverture du centre socioculturel Marc Sangnier**

ACTEURS LOCAUX



**Place au sport : découvrez des associations qui font bouger les Gonessiens !**



**DOSSIER**

## **BAISSE DE LA TAXE D'HABITATION POUR TOUS LES GONESSIENS**



# LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES SE DÉROULERONT EN 2015

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014.

## Où s'inscrire ?

- **Sur internet** sur [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)
- **Au centre administratif**, 4, place du Général de Gaulle
- Et dans les **centres socioculturels** Marc Sangnier, Louis Aragon et Ingrid Betancourt

## Quels justificatifs fournir ?

- La photocopie d'un de vos **titres d'identité français**
- La photocopie d'un **justificatif de domicile** (ainsi qu'une attestation d'hébergement si vous êtes hébergé).
- Vous pouvez également joindre votre **ancienne carte d'électeur** si vous avez changé d'adresse tout en demeurant Gonesse.



Informations au 01 34 45 10 80 et sur [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)



Actualités p. 4 à 7  
Tribunes p. 20  
Conseil municipal p. 21  
Bloc-notes p. 22



N° 202 • Novembre 2014  
Imprimé à 11 500 exemplaires.  
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

**Directeur de la publication:**  
Jean-Pierre Blazy.

**Directeur de la communication:**  
Romain Eskenazi

**Rédaction et secrétariat de rédaction:**

Tiffany Assouline (Les Argonautes),  
Marie-France Baully, Chaouki Houamel.  
**Maquette:** Elie Assouline, Cécile Bancal,  
Floriane Raux

**Conseil éditorial et graphique:**  
Alain Assouline (Les Argonautes).  
Photos: mairie de Gonesse.

**Photogravure et imprimerie:**  
RAS.

**Administration:**  
Service communication, Hôtel de ville,  
66, rue de Paris, BP 10060  
95503 Gonesse Cedex  
**Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).**  
**Fax : 01 34 45 11 22.**  
ISSN : 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonesseien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.

8



**ACTUALITÉS**  
Les travaux dans la ville avancent

**SÉCURITÉ**

Un nouveau dispositif pour améliorer la lutte contre les cambriolages



9

10



**HISTOIRE**  
Commémoration du centenaire de la Grande Guerre

**DOSSIER**

Baisse de la taxe d'habitation pour tous les Gonessiens



11

15



**JEUNESSE**  
Service civique jeunes municipal : financer son projet à travers des actions solidaires et une formation citoyenne

**ENVIRONNEMENT**

La Ville vote une motion contre le blocage du dispositif d'aide aux riverains



16

17



**URBANISME**  
Nouveau projet d'accession à la propriété dans le Centre Ancien

**VIE DES QUARTIERS**

Réouverture du centre socioculturel Marc Sangnier



18

19



**ACTEURS LOCAUX**  
Place au sport : découvrez des associations qui font bouger les Gonessiens !

## citoyenneté

## Commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre et hommage à tous les morts pour la France le 11 novembre

La Ville donne rendez-vous aux habitants mardi 11 novembre à 11h pour honorer la mémoire des milliers de soldats morts pour la France au cours de la Première Guerre Mondiale, dont 143 Gonneseiens.

L'hommage rendu en ce 96<sup>e</sup> anniversaire de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin du premier conflit mondial sera étendu, conformément aux termes de la loi du 28 février 2012, à tous les morts pour la France.

Le rassemblement est prévu au rond-point du souvenir Français ; le cortège se rendra ensuite au cimetière afin de procéder aux dépôts de gerbes au Monument aux Morts.

Après la lecture des morts pour la France par des élus du Conseil municipal des jeunes, la lecture du manifeste de l'Union Française des Anciens combattants, la lecture du message de Monsieur le Ministre et l'allocation de Monsieur le Député-maire, un verre de l'amitié sera proposé en salle du Conseil municipal où sera affichée une exposition sur Jean Jaurès, réalisée par la Fondation Jean Jaurès.

Un car sera mis à votre disposition. Il partira à 10h45 de la rue de Paris en face de la mairie.

### Contact

Agence civile  
Tél.: 01 30 11 50 50



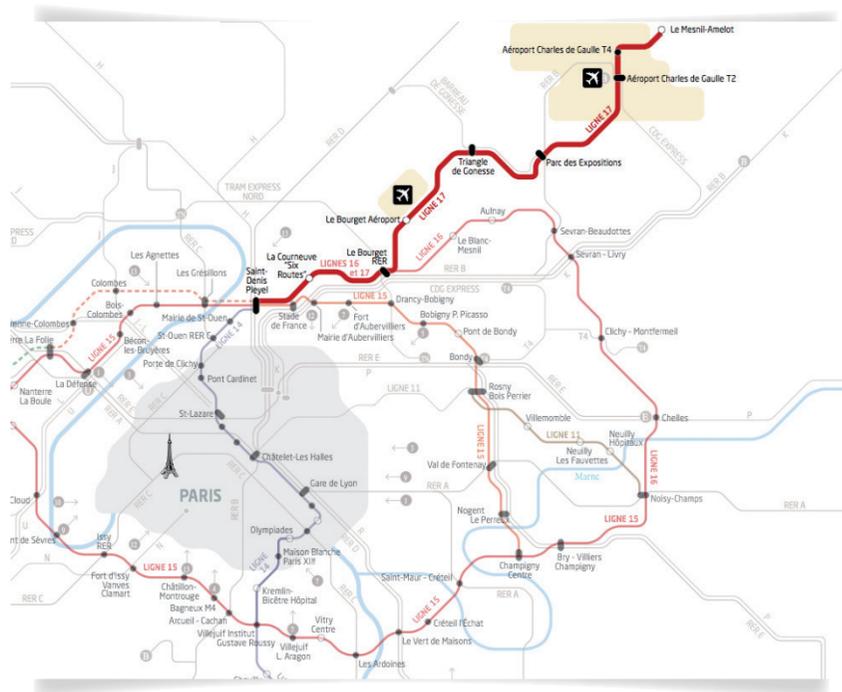
## transports

### Concertation publique sur la ligne 17 du Grand Paris Express le 25 Novembre à 19h à la salle Jacques Brel

La ligne 17 fait partie des nouvelles lignes de métro automatique prévues dans le cadre du Grand Paris Express. La gare du Triangle de Gonesse permettra ainsi de rejoindre l'aéroport de Roissy CDG ou Saint-Denis et Paris en quelques minutes. La gare permettra aussi une correspondance avec les RER B et D suite à la réalisation du barreau de Gonesse. A la suite du Conseil Interministériel consacré au Grand Paris qui s'est tenu le 13 octobre dernier à Matignon, le Premier ministre a précisé les financements de l'Etat pour accélérer le calendrier de mise en œuvre du Nouveau Grand Paris des transports. Cette accélération du calendrier avance désormais à 2024 au lieu de 2027 l'achè-

vement de la ligne 17 du métro automatique, mettant ainsi le Grand Paris au service de la croissance et de l'emploi en accompagnant activement le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse.

La concertation relative au projet de la ligne 17 Nord du Grand Paris Express « Le Bourget RER – Le Mesnil-Amélot » se déroulera dès les mois de Novembre et Décembre 2014 sous la conduite de Monsieur Roger Silhol, désigné par la CNDP (Commission Nationale de Débat Public). La Ville de Gonesse prendra toute sa part dans cette concertation en accueillant une réunion publique le 25 novembre 2014 à 19h salle Jacques Brel, 5 rue du Commandant Fourneau.



## culture

### Nouveaux horaires des médiathèques

Depuis le 22 octobre 2014, les médiathèques ferment les mercredis de 10h à 13h, mais ouvrent en revanche les jeudis de 14h à 18h. Ce changement permet de mieux correspondre aux nouveaux rythmes de vie des enfants qui sont désormais à l'école le mercredi matin. D'autre part, les horaires gagnent en lisibilité puisque désormais, les médiathèques accueilleront le public tous les après-midi de mardi à samedi. Au total, les médiathèques accueilleront donc le public une heure de plus dans la semaine (24h30 en tout). Enfin, le mercredi matin sera

réservé à l'accueil de groupes scolaires, accompagnés par les enseignants, afin de faire découvrir aux élèves les médiathèques de Gonesse et leurs ressources.

Rappel : l'inscription est gratuite pour les moins de 18 ans !

### Renseignements

Médiathèque de Coulanges  
4, rue Saint-Nicolas  
Médiathèque George Sand  
3, Place Marc Sangnier

## culture

### La projection en avant-première du film de fiction *Trois jours* a réuni plus de 260 Gonneseiens, de tous les âges et de tous les quartiers !

Le film *Trois jours* réalisé par Victoria Follonier et Sandrine Vivier est le fruit d'une belle rencontre entre l'équipe de cinéma de *100 transitions* et des adolescents de Gonesse, et des adolescents de Gonesse, des associés au processus de création du film. Durant trois années, ils se sont interrogés sur la réalité du quartier, les règles de la cité et du lycée, leurs perspectives d'avenir et les premières amours. Une première année d'ateliers d'écriture et d'interprétation, menés au lycée René Cassin et au centre socioculturel Louis Aragon, a nourri l'écriture d'un scénario. Puis se sont enchaînés les tournages et le montage. Le résultat est de belle facture et l'interprétation de grande qualité. Dans son introduction le Député-Maire de Gonesse a rappelé que ce projet était irrigué par douze années

d'inscription de *100 transitions* à Gonesse et particulièrement dans le quartier de Saint-Blin. De nombreux élus, personnalités et partenaires étaient présents, dont le délégué du Préfet du Val d'Oise à l'Egalité des Chances. Si vous n'étiez pas au cinéma Jacques Prévert samedi 27 septembre et en attendant qu'il soit de nouveau à l'affiche, découvrez l'histoire de Nour, héroïne de 17 ans prise entre vie à Gonesse et rêve d'ailleurs sur le site du film : [www.troisjours.100transitions.com](http://www.troisjours.100transitions.com).

*Trois jours* est une production de *100 transitions*, coproduit par Arcadi Passeurs d'images. Le projet a été soutenu par la Ville de Gonesse, l'Etat, la Région, ainsi que par les fondations Aéroport de Paris et BNP Paribas.

## culture

### Développez vos talents au sein de l'EMMDTAP!



Quel que soit votre âge, débutant ou non, venez apprendre la musique, la danse ou le théâtre en vous faisant plaisir. Il est encore possible de s'inscrire en contrebasse, clarinette, flute traversière, et saxophone.

### Renseignements

Ecole Municipale de Musique, Danse, Théâtre et Arts Plastiques  
Tél. : 01 39 87 28 66



## vie associative

## Soirée auvergnate le 22 novembre à la salle Jacques Brel

L'association Lou Cabrissov organise sa traditionnelle Soirée Auvergnate avec son repas dansant le samedi 22 novembre à partir de 20h à la salle Jacques Brel. Un moment de convivialité autour de l'aligot à ne pas rater.



## Renseignements et réservations

Marie-Jo : 01 39 85 56 60  
Annabelle : 06 28 64 12 35  
Tarif : 38€, adhérents 33€, enfants : gratuit jusqu'à 12 ans

## sports

Un record de participation pour les 35<sup>e</sup> Foulées Gonessiennes

Le dimanche 5 octobre dernier ont eu lieu les 35<sup>e</sup> Foulées Gonessiennes organisées par la Ville en partenariat avec le CAG ARGOVI (voir portrait page 19). Cette traditionnelle épreuve de course à pied attire chaque année de nombreux participants. Les vainqueurs comme tous les autres concurrents font preuve de fidélité en revenant d'année en année. En signe de reconnaissance du travail accompli par les

organisateurs de cette manifestation, le Comité Départemental d'Athlétisme a labellisé la course de 10 km en l'inscrivant au calendrier du Championnat du Val d'Oise des courses sur route.

Cette année, le record de participation a été battu avec 313 coureurs, dont 193 sur le 10km, 87 sur le 5km et 33 sur le 1km.



## environnement

## Participez au concours des Jardins et balcons fleuris 2015

La commune de Gonesse s'investit pleinement dans le concours *Villes et Villages Fleuris* et a déjà obtenu deux fleurs.

Afin de mettre toutes les chances de notre côté pour le prochain passage du jury du concours *Villes et Villages Fleuris*, nous souhaitons que le jury puisse voir le jardin et le balcon récompensés par la ville.

Vous êtes passionné(e) de jardinage ? Vous avez la main verte ? Que vous résidiez en appartement ou en pavillon, ce concours est fait pour vous ! Les inscriptions auront lieu du 10 novembre 2014 au 31 janvier 2015.

## Contact

Service des Espaces  
verts  
Tél. : 01 30 11 60 77



## CONCOURS « JARDINS ET BALCONS FLEURIS » BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM  PRÉNOM

ADRESSE

N° DE TÉLÉPHONE

CATÉGORIE  Jardin fleuri visible de la rue  Balcon visible de la rue

N.B. : pour la catégorie « Balcon », merci de préciser impérativement l'étage et situer précisément la localisation de votre balcon.

PÉRIODE D'INSCRIPTION :  
DU 10 NOVEMBRE 2014  
AU 31 JANVIER 2015

RÉPONSE À ADRESSER  
UNIQUEMENT PAR COURRIER

Mairie de Gonesse  
Direction de l'Aménagement Urbain  
Service Espaces Verts  
66, rue de Paris  
95500 Gonesse

## santé

## Séance de vaccination contre la grippe

L'Atelier Santé Ville organise des séances de vaccination gratuites contre la grippe au cours de la première quinzaine de novembre dans plusieurs sites de la ville, notamment à la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter l'Atelier Santé Ville ou le CCAS au 01 30 11 55 20 afin de connaître les dates des différentes séances et les lieux. Selon les informations indiquées, il suffira de vous présenter muni de votre vaccin pour être vacciné.

## Renseignements

Atelier Santé Ville,  
Pôle Jeunesse Solidarité  
1 rue Pierre Salvi  
Tél. : 01 30 11 55 20

## santé

## Don du sang à Gonesse, jeudi 20 novembre de 16h à 19h

Toute personne peut donner son sang sous certaines conditions liées à la sécurité des donneurs et des malades. C'est pourquoi avant chaque don, un entretien confidentiel est assuré par un médecin.

## Informations

Pour en savoir plus et connaître les dates des prochaines collectes :  
[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

## santé

## Conférence sur Ebola le mardi 18 novembre à 19h30

Le Rotary Club de Gonesse vous invite à assister à une conférence pour vous informer sur le virus Ebola. Lors de sa conférence, le Dr Carine Gourlan, Responsable de l'équipe d'hygiène du centre hospitalier de Gonesse, médecin biologiste et ancien chef de clinique, vous présentera les symptômes de cette maladie ainsi qu'un état des lieux, y compris à Gonesse.



## Renseignements et réservations

Salons de l'Hôtel Kyriad  
Aéroport du Bourget - Zone aviation d'affaires  
Réservez au : 06.13.10.01.80 ou [mj-alex@sfr.fr](mailto:mj-alex@sfr.fr)  
Date limite de réservation : 10 novembre  
Contribution pour le buffet 5 €

## territoire

## CDT Val de France / Gonesse / Bonneuil-en-France : participez à l'enquête publique préalable à la signature de la révision du CDT

Le Contrat de Développement Territorial Val de France – Gonesse – Bonneuil-en-France s'organise autour de 5 axes : projets « Triangle de Gonesse » et « Forum de Sarcelles » ; renforcement de l'accessibilité du territoire (réseau de transports) ; filières : « loisirs à vocation internationale », « culture », « aéroportuaire », « aéronautique », « santé et diagnostic médical rapide » ; offre de formation structurée et renforcée ; amélioration du cadre de vie.

Il a pour ambition un développement de l'emploi, l'amélioration de la qualité des paysages et de l'environnement. Il a été signé le 27 février 2014. Mais depuis, la promulgation de la loi ALUR

a permis d'assouplir les contraintes d'urbanisme en zone C du PEB. Un avenant au CDT tenant compte des nouvelles possibilités offertes par la loi a donc été adopté par les six maires des communes membres de la Communauté d'agglomération Val de France. Une révision du CDT est donc à l'ordre du jour. Celle-ci ne modifie par le nombre total de logements à construire en Zone C du PEB mais en précise la répartition au sein des six communes. 1720 logements sur 9060 pourraient ainsi être construits à Gonesse.

Du 27 octobre au 28 novembre 2014 inclus, il sera donc procédé à une enquête publique préalable à la signature de la révision du contrat de développement territorial de « Val de France

/ Gonesse / Bonneuil-en-France ».

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête, comprenant l'évaluation environnementale du projet et l'avis de l'Autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête est mis à la disposition du public qui peut y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture au public de l'Hôtel de Ville, 66 rue de Paris.

Permanence du commissaire-enquêteur le jeudi 27 novembre de 9h à 12h dans les bureaux du parc.

## Informations

Tél. : 01.34.04.37.14

## Horaires d'ouverture

→ HÔTEL DE VILLE  
ET CENTRE ADMINISTRATIF  
(Direction de la population/État-civil)

Ouverts tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 / Fermé le mardi matin. Les services de l'État-civil sont également ouverts le samedi de 9h à 12h.  
Tél. : 01.34.45.11.11

→ DECHÈTERIE  
(du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 17h30 et le dimanche de 9h à 13h.

17, rue Gay-Lussac – Zone d'activités de la Grande Couture Est – 95500 Gonesse – Tél. : 0 800 735 736

→ POSTE DE POLICE  
MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

NB : Vous pouvez faire appel à la police municipale (PM) du lundi au vendredi de 9h à 1h, le samedi de 15h à 1h et le dimanche de 17h à 1h sur la période « été » et de 15h à 23h sur la période « hiver ».

Tél. : 01.30.11.89.89

Appelez gratuitement  
Alto environnement :  
0800 730 079

Dépôts sauvages, tags, lampadaires défectueux, fuites d'eau...  
N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés en ville.

# Les travaux dans la ville avancent

La Ville de Gonesse possède un patrimoine qui nécessite des investissements importants, tant pour réhabiliter et remettre aux normes les bâtiments que pour aménager et développer les infrastructures et moyens de transports nécessaires aux habitants. Le Gonessien vous propose un tour d'horizon des travaux en cours.



## Réhabilitation de l'Hôtel de Police

Les travaux du commissariat situé rue Henri Dunant ont débuté au premier trimestre 2013 et sont en cours d'achèvement. Ils se déroulent en site occupé, ainsi le commissariat reste ouvert. Ils ont notamment concerné la mise aux normes des locaux, l'accessibilité aux personnes à

mobilité réduite, des travaux intérieurs (réaménagement du hall d'entrée, réfection des bureaux, salles de conférence, local archives...), les sanitaires, l'électricité, la plomberie, la ventilation des locaux, les portes de garage et le sous-sol (peinture murs et plafonds). La réhabilitation de ce bâtiment, qui est une propriété de la Ville, permettra un meilleur accueil des usagers et de meilleures conditions de travail pour la Police nationale.

## L'achèvement du pôle culturel de Coulanges

Le mur de Coulanges, situé le long de la rue de Paris, a été démoli en décembre 2012 en raison de sa fragilité. Un travail important avec l'Architecte des Bâtiments

de France a permis de définir un projet de reconstruction dans le respect du caractère historique des lieux. Les entreprises ont été sélectionnées et le chantier est en préparation pour débiter avant la fin de l'année, pour une durée de quatre à cinq mois.



## Déménagement du Conseil Local de la Vie Associative (CLVA)

Le CLVA se situe désormais à l'étage de l'école maternelle Maurice Genevoix (Parc d'Orgemont). Ces locaux, mis en place et financés par la Ville, ont fait l'objet de travaux

pour transformer cet ancien appartement de fonction. Ils permettent un accueil plus adapté : espace d'accueil et de confidentialité et, sur réservation, petite salle de réunion mutualisée et espace informatisé avec accès internet, documentation spécialisée et photocopieuse.



## Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

Les travaux du BHNS ont débuté au mois d'avril. La première phase se concrétise avec la réalisation de la station rue Jules Ferry qui est sur

le point d'être terminée. Ces travaux se prolongent sur une partie de l'avenue Pierre Salvi, et se poursuivront sur le boulevard du 19 Mars 1962 puis rue d'Arsonval.



# Un nouveau dispositif pour améliorer la lutte contre les cambriolages

Pour améliorer la sécurité des habitants, la Ville lance un nouveau dispositif de lutte contre les cambriolages. Le Député-maire a tenu trois réunions publiques d'information sur le sujet avec la Police Nationale. Le Gonessien vous présente le dispositif.

La sécurité des Gonessiens est une des priorités de la municipalité comme annoncée par Jean-Pierre Blazy lors de son discours du premier Conseil municipal de ce nouveau mandat : « Pour la sécurité des Gonessiens, nous travaillerons pour que la Zone de Sécurité Prioritaire que nous avons obtenue produise tous ses effets avec la participation des citoyens, en particulier sur la question des cambriolages. » Dans la continuité des services existants et pour une meilleure coordination, un nouveau dispositif est mis en place.

## Des « citoyens référents » pour lutter ensemble contre les cambriolages

Un dispositif de sensibilisation contre les cambriolages par les

acteurs locaux de sécurité (Ville et Police Nationale) auprès de la population a pour objectif de réduire localement le nombre de cambriolages grâce à une participation de chaque résident, en partenariat avec les forces de police, dans une démarche de coproduction de la prévention et de la sécurité. « Un citoyen référent » est désigné dans chaque quartier et formé par la Police Nationale. Il sera par la suite en relation avec un policier référent à qui il transmettra les informations et sollicitations collectées. En cas d'urgence et de demande d'intervention immédiate, l'appel au 17 reste la règle. En cas de simple suspicion concernant les comportements ou événements inhabituels, un signalement est fait par le citoyen référent qui alerte le policier référent. Les zones

concernées par le dispositif sont le secteur des Grands Champs (quartier du centre-ville), le secteur de la Grande Vallée et le secteur des Tulipes-quartier des Acteurs-Genévriers. Des réunions publiques d'information ont été organisées le mois dernier pour présenter le dispositif aux habitants, en présence du Commissaire de Police et du Délégué cohésion Police/Population.

Réunion d'information du Jeudi 16 Octobre à la maison de quartier des Tulipes



## LE SERVICE DE PRÉVENTION-MÉDIATION POUR COORDONNER LES INTERVENTIONS

Le nouveau service de « Prévention Médiation » regroupe l'équipe de prévention spécialisée et l'équipe de médiation civile, afin de permettre à ces professionnels de mieux coordonner leurs interventions. Depuis la rentrée, le service est installé au 20 avenue François Mitterrand, à côté du centre socioculturel Louis Aragon. Les missions de ces équipes se complètent : les éducateurs de prévention spécialisée assurent un suivi éducatif personnalisé dans la durée ; les médiateurs occupent une place importante dans la mise en œuvre du schéma local de tranquillité publique et du bien vivre ensemble. Un responsable de service encadre les éducateurs et les médiateurs pour faciliter les échanges et le passage de relais entre les interventions.

# Commémoration du centenaire de la Grande Guerre

Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre, Le Gonnisien a proposé à l'association Patrimonia de publier plusieurs fois dans l'année des articles consacrés à l'histoire de Gonesse pendant la Première guerre mondiale. Ce mois-ci, un hommage est rendu aux héros et plus particulièrement aux héroïnes de ce conflit.

## Novembre 1914 : le conseil municipal de Gonesse vote l'achat de vêtements chauds pour les soldats

Août 1914 : La mobilisation générale et le départ aux armées des premiers Gonnisiens font craindre une pénurie de main d'œuvre agricole. Les mesures prévues par la municipalité et surtout l'appel du maire « à toutes les bonnes volontés » pour assurer la rentrée et le battage des grains s'avèrent efficaces et la moisson se déroule normalement. Toutefois, début septembre, les Allemands s'approchent de Paris. On signale même des cavaliers ennemis sur notre territoire et certains habitants choisissent de fuir. La victoire de la Marne écarte le danger mais marque aussi la fin des illusions.

La guerre qu'on espérait courte s'enlise dans les tranchées.

Fin novembre, à l'approche de l'hiver, le conseil municipal de Gonesse vote des crédits pour acheter des vêtements chauds à nos soldats. 28 d'entre eux sont déjà tombés en quatre mois de combats...

## Soulagement et recueillement à Gonesse après le 11 novembre 1918

Les derniers mois de guerre sont vécus dans l'angoisse par les Gonnisiens. Les canons allemands à longue portée frappent Paris et sa banlieue sans toutefois occasionner de réels dégâts à Gonesse. L'aviation ennemie, à la faveur des dernières grandes offensives, bombarde la capitale. Un bombardier Gotha est même abattu le 16 septembre 1918 par la DCA dans le ciel de notre commune. Le soulagement des Gonnisiens qui manifestent leur joie en apprenant la signature de l'armistice le 11 novembre 1918 ne leur fait cependant pas oublier le poids des sacrifices consentis : 143 noms sont inscrits sur le monument aux Morts, inauguré en 1920.

## "La femme de Guerre"

Tout au long du conflit, les femmes ont dû assumer des situations auxquelles elles n'avaient jamais été confrontées. Il leur a fallu combler l'absence d'un père, d'un frère ou d'un mari et gérer en responsable de famille, simultanément des fonctions, qui jusque-là, étaient le fait de l'homme. Les hommes partis au front, elles durent subvenir aux multiples besoins de la famille : occuper un emploi pour assumer la charge des familles, assurer les

approvisionnements dans un contexte de rareté et continuer de vaquer aux tâches ménagères. 400 000 femmes ont ainsi permis aux usines d'armement de tourner à plein régime.

Les horaires de travail des ouvrières remplaçant des hommes à leur poste, étaient de 11h de travail par jours, six jours par semaine.

Ces femmes étaient appelées « munitionnettes », car transitaient en leurs petites mains, peu habituées au port de charge, de lourds obus de 7kg, au nombre de plus ou moins 2 000 quotidiennement.

D'autres femmes ont conduit des tramways, des taxis... et certaines, généralement célibataires, étaient infirmières. On les surnommait « les anges blancs », conductrices d'ambulances, souvent près du front, elle durent 24 h/24, soigner les blessés, panser leur plaies, endurer leurs plaintes et même parfois les accompagner jusqu'à la mort.

Quant aux femmes de la terre, elles s'attelèrent, aux travaux des champs et de l'élevage. Cet enfer, elles l'ont vécu tout au long de quatre longues années, parfois prolongées, pour certaines, d'un deuil éternel.

Fin de la guerre 800 000 veuves, héroïnes sans nom.

Femmes employées dans un atelier de chargement d'obus en 1917



Femmes employées au graissage et à la surveillance des signaux à la gare du Nord.

Page écrite en collaboration avec l'association Patrimonia



BAISSE DE LA TAXE D'HABITATION POUR TOUS LES GONNESSIENS

# Baisse de la taxe d'habitation pour tous les Gonessiens

La baisse de la Taxe d'Habitation compense plus que l'augmentation de la TOM (taxe des ordures ménagères). Le Gonessien vous explique l'action municipale pour maîtriser la pression fiscale et vous décrypte vos avis d'imposition.



## QUESTIONS À...

**Michel Jaurrey,**  
Maire adjoint délégué aux Finances et à la Commande publique

### Quelles sont les raisons des changements concernant la Taxe des Ordures Ménagères (TOM) ?

Depuis le 1er janvier 2014, Gonesse et Bonneuil-en-France sont entrées dans la Communauté d'Agglomération Val de France. La compétence de la collecte et du traitement des ordures ménagères a été transférée à Val de France qui a fixé le taux à 9,11%. La Municipalité de Gonesse restera vigilante car nous entendons que la qualité de service soit d'un bon niveau.

### Mais il y a eu hausse de la Taxe des Ordures Ménagères en 2014 ?

C'est indéniable. Cependant, il convient de tenir compte du mode de calcul qui est modifié en 2014. Les Gonessiens vérifieront avec tous les éléments que nous leur fournissons dans ce dossier. La Taxe des Ordures Ménagères est désormais globale et comprend à la fois la collecte (ancienne TOM à 4,55 %) et le traitement (anciennement facturé sur les syndicats de communes des Taxes

Foncière et d'Habitation). Elle n'est plus payée à partir de 2014 que sur la seule Taxe Foncière. Mais il est exact qu'il y a eu une augmentation de la TOM en 2014 que nous avons tenu à compenser.

### Comment avez-vous compensé ?

Avec Jean-Pierre Blazy, notre Député-maire et l'équipe municipale, nous avons pris l'engagement ferme dès 2013 que l'entrée de Gonesse dans la Communauté d'Agglomération n'engendrerait pas d'impôt supplémentaire pour les Gonessiens. Nous tenons parole et l'engagement pris est appliqué dès 2014. Chaque Gonessien peut le vérifier car la preuve concrète est établie avec les avis d'imposition 2014 de la Taxe Foncière et de la Taxe d'Habitation que les habitants ont reçu.

La baisse de la Taxe d'Habitation est très conséquente. Elle compense plus que la hausse réelle de la Taxe des Ordures Ménagères. Dès le 17 avril 2014, en Conseil Municipal, nous avons décidé, conformément à notre engagement, de baisser le taux communal de la Taxe

d'Habitation à 15,85 %. Cela ne s'est jamais fait à Gonesse. Je me permets de rappeler que les taux communaux n'ont pas augmenté à Gonesse depuis 2006. Les Gonessiens peuvent le vérifier. La Taxe Foncière est toujours demeurée à 17,17 % depuis 8 ans, en dessous de toutes les moyennes, départementale, régionale, nationale. Et en 2014, c'est la Taxe d'Habitation qui baisse fortement. Voilà la preuve de la ferme volonté municipale de maîtriser la pression fiscale à Gonesse.

### Pourquoi avoir choisi la Taxe d'Habitation ?

La Municipalité a fait le choix de la Taxe d'Habitation car elle touche le plus grand nombre de Gonessiens. C'est une question de justice sociale et fiscale à laquelle Jean-Pierre Blazy et son équipe municipale sont très attachés. La Taxe d'Habitation concerne à la fois les propriétaires et les locataires. La TOM fait partie des charges récupérables. Il était primordial que les locataires bénéficient comme les propriétaires de cette diminution très importante de la Taxe d'Habitation.

Éléments de calcul	Taux				Total des cotisations
	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	
Valeur locative brute	5482	5482	5482	5482	1086
Valeur locative moyenne	4394	4394	4167	4394	
ABATTEMENTS	• Général à la base				
	• Personne(s) à charge				
	- Par personne rang 1 ou 2				
	pour 2 personne(s)				
	- Par personne rang 3 ou +				
pour personne(s)					
• Spécial à la base					
• Spécial handicapé					
Base nette d'imposition	4604	4604	4648	4604	1086
Taux d'imposition 2014	15,85 %	0,54 %	6,62 %	0,498 %	
Cotisations 2014	730	25	308	23	+ 14
Taux d'imposition 2013	24,33 %	1,44 %	-	0,508 %	
Rappel cotisations 2013	1109	66	-	23	- 37
Variation en valeur	-379	-41		0	
Variation en pourcentage	-34,17 %	-62,12 %		0 %	
Abattements de référence 2009/2014					Prélèvement pour base élevée
• Général à la base					
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)					Prélèvement sur résidences secondaires
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)					
• Spécial à la base					Plafonnement selon le revenu
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2013 ET 2014					
	ANNÉE 2013	ANNÉE 2014	En valeur	En pourcentage	
(a) Cotisations	1216	1100	-116	-9,54 %	
(b) Allègements	66	37	-29	-43,94 %	
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1150	1063	-87	-7,57 %	

## TAXE D'HABITATION : EXPLICATIONS

- VALEUR LOCATIVE BRUTE ET MOYENNE**  
La valeur locative est calculée par les services fiscaux en fonction du type de logement, sa surface, son confort, ... Depuis 1970, l'Etat applique un coefficient de valorisation qui est de 1,009 en 2014, ce qui augmente d'autant le montant de l'impôt. La valeur locative brute est celle de votre logement. La valeur locative moyenne est la moyenne des logements de la commune. Pour l'intercommunalité la valeur locative moyenne est celle des communes de l'intercommunalité.
- ABATTEMENTS**  
Ils sont fonction des personnes à charge et viennent en déduction du montant de la valeur locative brute pour établir votre base nette d'imposition.
- BASE NETTE D'IMPOSITION**  
C'est sur ce montant que s'appliquent les taux de chaque collectivité pour le calcul de l'impôt.

### LES 3 MODIFICATIONS IMPORTANTES DE VOTRE TAXE D'HABITATION

- 1<sup>ère</sup> modification : Baisse conséquente du taux communal**  
**TAUX D'IMPOSITION COMMUNE**  
Les taux d'imposition de la commune n'ont pas augmenté depuis 2006, soit depuis 8 ans. En 2014, la Municipalité a décidé une baisse très importante du taux de la Taxe d'Habitation qui passe à 15,85%. Cette baisse compense bien plus que la hausse réelle de la Taxe des Ordures Ménagères facturée sur la Taxe Foncière.  
*Exemple : La baisse totale de la Taxe d'habitation ci-contre est de 87€.*  
 $1\ 150€ (2013) - 1\ 063€ (2014) = 87€$

### 2<sup>e</sup> modification : L'intercommunalité

- TAUX D'IMPOSITION : INTERCOMMUNALITE**  
En 2014 une nouvelle colonne apparaît sur votre Taxe d'Habitation, c'est l'intercommunalité. Depuis le 1er janvier 2014, Gonesse et Bonneuil-en-France ont rejoint la Communauté d'Agglomération Val de France. Le taux de 6,62% de l'intercommunalité correspond au transfert de l'ancienne part départementale de la Taxe d'Habitation qui passe de la Commune en 2013 à la Communauté d'Agglomération en 2014 ainsi qu'une part des frais de gestion.

### 3<sup>e</sup> modification

- SYNDICAT DE COMMUNES**  
Comme vous le constatez aussi bien sur votre Taxe d'Habitation que sur votre Taxe Foncière, le taux d'imposition 2014 et son montant ont nettement baissé par rapport à 2013. Le taux est passé dans votre Taxe d'Habitation de 1,44% en 2013 à 0,54% en 2014 soit une baisse de 0,90%.  
*Exemple : Sur la taxe d'habitation ci-contre la diminution est de 41€*  
La raison est simple. C'est la part du traitement des ordures ménagères effectuée par le SIGIDURS qui n'est plus payée par les centimes syndicaux (syndicat de communes) et qui est en 2014 comprise dans la nouvelle TOM globale de la Taxe Foncière.  
La Taxe des Ordures Ménagères (TOM) à partir de 2014, est donc désormais facturée sur la seule Taxe Foncière.

**TAXES FONCIÈRES 2014 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS**  
Département : 950 VAL-D'OISE      Commune : 277 A GONESSE

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement ③	Taxe ordures ménagères ④	Total des cotisations
Taux 2013	17,17 %	1,34 %	%	13,25 %	0,464 %	4,55 %	
Taux 2014	17,17 %	0,509 %	%	13,25 %	0,455 %	9,11 %	
<b>Propriétés bâties</b>							
Adresse							
Base	2742	2742		2742	2742	2742	
Cotisation	471	14		363	13	250	1111
<b>Propriétés non bâties</b>							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisations 2013	467	36		360	13	124	
2014	471	14		363	13	250	
Variation en % ⑤	+0,86 %	-61,11 %	%	+0,83 %	0 %	+101,61 %	

## TAXE FONCIÈRE : EXPLICATIONS

Le taux communal est de 17,17 %, inchangé depuis 2006.  
Rien n'a changé sauf la Taxe des Ordures Ménagères (TOM).

### LES 2 MODIFICATIONS IMPORTANTES DE LA TOM DANS VOTRE TAXE FONCIÈRE

#### 1<sup>ère</sup> modification

##### SYNDICAT DE COMMUNES

L'explication est la même que pour votre Taxe d'Habitation. Ce taux dans votre Taxe Foncière est passé de 1,34% en 2013 à 0,509% en 2014.

Exemple : Sur la Taxe Foncière ci-dessus la diminution est de 22€. 2013 : 36€, 2014 : 14€

C'est la part du traitement des ordures ménagères qui est maintenant facturée dans la Taxe des Ordures Ménagères.

Exemple :

Prenons les 2 Taxes Foncière et d'Habitation présentées.

- TOM (Taxe Foncière) : + 126€
- Syndicat de communes (Taxe Foncière) : - 22€
- Syndicat de communes (Taxe d'Habitation) : - 41€

Soit une augmentation réelle de la Taxe foncière de 63€

#### 2<sup>ème</sup> modification

##### TAXES ORDURES MÉNAGÈRES (TOM)

La colonne « Taxe Ordures Ménagères » affiche un doublement avec un taux qui passe de 4,55% en 2013 à 9,11% en 2014. Examinons les 2 changements de la TOM :

- Le premier changement est qu'à partir de 2014, cette nouvelle TOM globale n'est plus payée que sur la seule Taxe Foncière, et dans la seule colonne « Taxe des Ordures Ménagères ».
- Le deuxième changement : 4,55% à 9,11%

En 2013, la TOM à 4,55% ne concernait que la collecte des ordures ménagères et le traitement était facturé par les centimes syndicaux qui étaient dans la colonne « syndicat de communes » de la Taxe Foncière et de la Taxe d'Habitation. À partir de 2014, la TOM à 9,11% est globale et comprend la collecte et le traitement.

Exemple : Sur la Taxe Foncière ci-dessus la hausse est de 126€ : 250€ (2014) – 124€ (2013)

Il n'y a plus de prélèvement pour le traitement des ordures ménagères dans les Taxes d'Habitation et Foncière dans la colonne « Syndicat de communes ». Mais pour calculer l'augmentation réelle de la TOM en 2014 il faut prendre en compte l'augmentation constatée sur la Taxe Foncière et déduire les diminutions constatées dans la colonne "syndicat de communes" de la Taxe Foncière et de la Taxe d'Habitation.

# Service civique jeunes municipal : financer son projet à travers des actions solidaires et une formation citoyenne

Instauré en 2009, le Service civique jeunes municipal (SCJM) est un dispositif plébiscité par les jeunes et apprécié des habitants. Depuis un an, trois promotions pour un total de 60 volontaires ont participé au dispositif en donnant de leur temps pour aider, soutenir et accompagner les Gonessiens quelque soit leur âge ou leur situation. Avant le lancement de la 19<sup>e</sup> promotion, Le Gonesseien vous rappelle l'intérêt de cet engagement.

Le Service civique jeunes municipal (SCJM) a été mis en place pour permettre aux jeunes Gonessiens de 16 à 25 ans de vivre de nouvelles expériences et de les ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité.

### Une formation, des missions et de la convivialité

Au cours de leur expérience, les jeunes effectuent 50 heures de formation animée par « les Francas » pendant lesquelles ils débattent sur différents sujets (discrimination,

laïcité, santé, ...) et 150 heures de missions dans différents services et associations de la ville. Mais le Service civique est aussi ponctué de moments de partage, de convivialité et de découverte. Une bourse de 800€ est reversée aux volontaires pour qu'ils puissent financer leur projet (permis de conduire, BAFA, logement, ...).

Pensez à vous inscrire au Pôle jeunesse solidarité avant le 15 novembre pour faire partie de la 19<sup>e</sup> promotion (sous réserve des places disponibles).

Pour tout renseignement et inscription

**Mélanie LE MINH MAN**  
Responsable du Service civique jeunes municipal (SCJM)  
E-mail : mleminh-man@mairie-gonesse.fr  
Tél. : 01 34 45 10 63



Les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> promotions du Service civique Jeunes Municipal



# La Ville vote une motion contre le blocage du dispositif d'aide aux riverains

**Le dispositif d'aide aux riverains, géré par Aéroports de Paris, qui permet l'insonorisation des logements inclus dans les Plans de gêne sonore (PGS) des aéroports parisiens est bloqué depuis fin 2013. Lors du dernier Conseil municipal réuni le 16 octobre, une motion a été votée assortie d'une série de propositions.**

## Deux mesures négatives prises en 2013

Deux mesures négatives prises en 2013 par le gouvernement et dénoncées par les élus des communes riveraines de l'aéroport Roissy-CDG produisent leur plein effet cette année : la baisse des tarifs de la Taxe sur les nuisances aériennes (TNSA) pour Paris-CDG, Paris-Orly, Nice-Côte-d'Azur. Celle-ci est due à l'évolution du trafic ainsi qu'à la mise en place du plan de compétitivité des transporteurs aériens. C'est une remise en question du principe pollueur-payeur ; d'autre part, l'article 65 de la loi de finances pour 2014 a introduit la TNSA au nombre des taxes affectées « plafonnées ». Le plafond des recettes de la TNSA a ainsi été fixé à 49 millions d'euros par an. Il est abaissé à 48 millions d'euros dans le cadre du projet de loi de finances pour 2015.

## Un bilan chiffré très inquiétant

Un effet de ciseau est observé. En effet, l'année 2014 a concentré les effets contraires des baisses de recettes TNSA (-48,5 millions d'euros cumulés en 2013 en Ile-de-France) et des augmentations de dépenses (financement à 100% et + 45000 logements éligibles

avec la révision des PGS dont près de 20000 dans le PGS de Roissy-CDG). La situation est critique en Ile-de-France, où la trésorerie est passée d'un montant d'environ 67 millions d'euros fin 2011 à 250 000 euros fin juillet 2014. Aujourd'hui, il s'agit de résorber le stock de 8000 dossiers en attente autour des aéroports parisiens pour lesquels il faut mobiliser 80 millions d'euros. Quant à l'aide à 100%, l'inquiétude est forte sur sa prolongation au-delà du 31 décembre 2014.

## Des mesures exceptionnelles attendues

En l'absence de mesures exceptionnelles, les délais d'attente pour la finalisation des travaux d'insonorisation sont désormais estimés à deux ou trois ans pour les riverains de Paris-CDG contre une moyenne de 10 mois auparavant. Les entreprises du secteur ont vu leur carnet de commande se vider. La majorité d'entre elles ont dû licencier, voire déposer le bilan.



## EXTRAIT DE LA MOTION VOTÉE PAR LA VILLE DE GONESSE ASSORTIE D'UNE SÉRIE DE PROPOSITIONS

**Dans ce contexte d'urgence, le Conseil municipal de Gonesse a voté une motion assortie d'une série de propositions lors de sa séance du 16 octobre :**

### « Il s'agit de :

- Revenir au tarif antérieur de la TNSA en vigueur en 2013, ce qui conduit à réviser les groupes tarifaires et les fourchettes de ces groupes (article 1609 quaterbis A du Code général des Impôts) ;
- Supprimer l'écrêtement de la TNSA compte-tenu des besoins ou à défaut relever celui-ci à hauteur de 60 millions d'euros par an, ce qui correspond au niveau des recettes en 2010 ;
- Pérenniser l'aide à 100% au-delà du 31 décembre 2014, un retour au 80% aurait un effet dissuasif sur les demandes des riverains ;
- A titre de mesure exceptionnelle, mise à contribution volontaire d'Aéroports de Paris qui pourrait prendre à sa charge les frais de gestion de 6 à 7% prélevés sur les recettes de TNSA et qui représentaient 5,5 millions d'euros en 2013 ».

# Nouveau projet d'accession à la propriété dans le Centre Ancien

**La loi ALUR votée récemment ouvre de nouvelles perspectives pour le renouvellement urbain de Gonesse. Parmi les différents programmes déjà lancés, la ZAC du Centre Ancien est un de ceux qui va en bénéficier en premier avec le projet « les Rives de Garlande » porté par Nexity. Le Gonesse vous le présente.**

En facilitant les opérations de renouvellement urbain, l'application de la loi ALUR contribuera à enrayer la dégradation du bâti et la paupérisation sociale, et à revitaliser certains secteurs notamment dans le centre ancien. À la demande du Député-maire Jean-Pierre Blazy, il a été intégré à l'avenant au CDT (voir en actualité) la notion de charte de prescriptions urbaines, architecturales et constructives dans les opérations d'aménagement et de construction de logements pour limiter les nuisances sonores et coupler les travaux d'isolation phonique et thermique. L'équipe municipale veut tirer la Ville vers le haut en transformant les quartiers, en offrant des logements dont l'isolation phonique est renforcée par rapport aux normes actuelles pour améliorer le confort de vie de leurs occupants.

## Un nouveau programme d'accession à la propriété dans le Centre Ancien

Depuis 2011 la ZAC du Centre Ancien a été créée, avec en particulier l'intervention sur l'îlot Garlande. C'est le promoteur Nexity qui a lancé depuis fin octobre un programme d'une centaine de logements en accession à la propriété avec l'objectif de privilégier les propriétaires occupants, plutôt que les propriétaires investisseurs. Les travaux com-

menceront en 2015. Parallèlement le pigeonnier Garlande, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, sera réhabilité et valorisé avec une place publique autour.

Située à 300m du centre-ville, entre le pigeonnier et la rive du Croult, le projet "Les Rives de Garlande" vient s'inscrire à l'angle de la rue Chauvart et de la rue Fontaine Saint-Nicolas. Composée de trois bâtiments de seulement quatre étages, la résidence a été pensée pour faciliter au maximum la vie des résidents. Pour plus de confort et de sécurité, l'ensemble sera fermé et doté de places de stationnement extérieures ainsi que de locaux à vélos et poussettes. La réalisation est conforme à la réglementation thermique 2012.

Ainsi, elle bénéficie d'une haute performance énergétique, gage d'une isolation renforcée et d'économies d'énergie en matière de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de ventilation et d'éclairage. Les appartements disposent d'un chauffage individuel au gaz.

Cette conception respectueuse de l'environnement est synonyme de confort et de bien-être. Par ailleurs, sur la base des recommandations de la Ville, la tranquillité est assurée par une isolation acoustique renforcée à 38 dB pour une meilleure tranquillité.

## Pour plus de renseignements

L'espace de vente est situé au 61 rue de Paris et vous pouvez également appeler le 0810 531 531 ou vous rendre sur [nexity.fr](http://nexity.fr).



Un vaste parvis, ponctué de pavés, dessine l'entrée de la résidence et dessert les allées piétonnes créant ainsi un point de rencontre et d'échange entre les résidents. Les cheminements en cœur d'îlot offrent, quant à eux, un accès privilégié aux entrées.

Vue de l'intérieur d'un appartement



## Infos pratiques

Pour une demande de dossier d'aide à l'insonorisation à Aéroports de Paris :

- Numéro Azur : 0 810 87 11 35
- DAU - Direction de l'Aménagement Urbain de Gonesse  
Fabienne Deloison  
01 34 45 11 53

Aide à l'insonorisation, mode d'emploi :



# Réouverture du centre socioculturel Marc Sangnier

Après avoir été provisoirement fermé il y a un an pour cause de travaux de réhabilitation complète, le centre socioculturel Marc Sangnier sera inauguré le 13 décembre prochain. Le Gonessien vous fait découvrir les améliorations et transformations de ce lieu riche en histoire et activités.

Construit au même moment que le quartier de la Fauconnière au début des années 1960, le centre socioculturel Marc Sangnier fait partie des plus anciens équipements publics de la ville encore en fonctionnement. Géré par l'Association « Alfa » à sa création en 1964, le centre socioculturel est devenu une structure gérée directement par la Ville en juin 2000. Idéalement situé au cœur du quartier, il accueille depuis plus de 50 ans de nombreuses activités culturelles, sociales et de loisirs. Une réhabilitation complète du bâtiment était donc devenue nécessaire pour continuer d'accueillir le public dans de bonnes conditions. Les travaux de réhabilitation complète du site et de mise aux normes ont débuté mi-octobre 2013, soit juste après le

déménagement et le transfert des activités du centre.

## Un espace repensé pour servir au mieux les activités et les publics

Le bâtiment est maintenant plus accessible et mieux agencé et devrait accueillir dans de meilleures conditions les associations, les habitants et le personnel. Après une rénovation globale du site (peintures, carrelages, sols, plafonds, menuiseries), les travaux ont essentiellement consisté à remettre le bâtiment aux normes pour l'électricité et la sécurité incendie. Ils ont également permis la réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse et l'isolation thermique du bâtiment. Concernant les activités, certains espaces ont

été repensés et réaménagés pour mieux répondre aux attentes et besoins des habitants. De nouvelles salles d'activités ont été créées et des locaux ont notamment été aménagés pour le projet CyberCap, projet d'insertion sociale et professionnelle par le numérique. Le centre dispose d'un « labo photo », d'une salle de répétition de danse, d'un local dédié à la web radio, d'une salle de répétition de musique insonorisée et d'une salle d'enregistrement avec régie.

Pour un meilleur accueil du public, les locaux ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite et l'accueil a été repensé. Toutes les activités du centre qui ont été délocalisées pendant les travaux seront réintégrées d'ici la fin du mois.



## Contact

Centre socioculturel  
**Marc Sangnier**  
17, place Marc Sangnier  
Tél. : 01 39 85 19 35



## SORTIE DU LIVRE DES 50 ANS DE LA FAUCCONNIÈRE

En 2012 à l'occasion des 50 ans de la Fauconnière, de nombreux habitants ont été invités à témoigner et à partager leurs souvenirs du quartier. Ceux-ci ont été collectés par Ludovic Souliman et seront publiés sous la forme d'un livre qui sera distribué à l'occasion de l'inauguration officielle du centre socioculturel Marc Sangnier.

# Place au sport : découvrez des associations qui font bouger les Gonessiens !

Gonesse dispose d'un tissu associatif actif et diversifié. Ce mois-ci, Le Gonessien vous propose le portrait de trois associations sportives.

## Club d'athlétisme groupé (CAG ARGOVI)

Stéphane Gaydu est depuis un an le Président du CAG ARGOVI : « Le club d'athlétisme regroupe les villes d'Arnouville, de Gonesse et de Villiers-le-Bel (ARGOVI). Il existe depuis un peu plus de 20 ans. Le club est ouvert à tout le monde. L'athlétisme recouvre plusieurs disciplines : la course (100 mètres, marathon, ...), le lancer (poids, javelot, disque), le saut (en longueur, en hauteur, à la perche)

et l'endurance. Les activités se déroulent suivant le cas en gymnase, au stade, et pour les grandes distances au bois d'Ecouen. Nous avons une centaine d'adhérents de 6 ans à plus de 60 ans. Nous avons deux groupes adultes, un pour de la remise en forme et l'autre pour la compétition. Nous avons une dizaine de licenciés qualifiés dans les différents Championnat de France d'athlétisme. L'année dernière nous avons ouvert un groupe de marche athlétique. Nous sommes aussi

co-organisateurs des Foulées gonessiennes qui se sont déroulées le mois dernier (voir actualité). Nous espérons recevoir encore plein de nouveaux adhérents cette année ! »  
**Club d'Athlétisme Groupé Arnouville – Gonesse – Villiers-le-Bel,**  
**26 rue Thomas Couture – 95400 – Villiers-le-Bel.**  
**Tél. : 01.39.94.97.11**  
**E-mail : mail@caggv.org**  
**Site internet : www.caggv.org**



## Judo club de Gonesse (JC Gonesse)

Manuel Quintard est membre du comité directeur depuis 1987 et Président du JC Gonesse depuis 2000. « Nous rassemblons un peu moins de 250 licenciés dont une majorité de jeunes. Le judo s'enseigne à partir de 4 ans et la compétition officielle commence à partir de 8 ans. Nous avons une répartition d'environ 60% de garçons pour 40% de filles, qui ont de meilleurs résultats en compétition officielle. Nos licenciés sont bien classés :

nous avons été dans les dix premiers clubs du Val d'Oise par le passé et nous sommes actuellement dans les quinze premiers. Nous comptons dans notre équipe comme professeur Gautier Guillaume, sélectionné depuis plusieurs saisons en équipe de France Ju-Jitsu. Il s'est classé 7<sup>ème</sup> au championnat du monde de Ju-Jitsu en Belgique en 2011, 5<sup>ème</sup> au Championnat d'Europe en Italie en 2011, et également 5<sup>ème</sup> au tournoi international d'Allemagne le 4 avril dernier. Nous travaillons en partenariat avec le service des sports de

la Ville, pour les interventions en milieu scolaire depuis 25 ans et dans le cadre des TAP (temps d'activité périscolaires). Le club fêtera ses 50 ans le samedi 17 avril 2015 lors d'une soirée anniversaire sous la forme d'un repas dansant.

**JC Gonesse - Dojo situé au Gymnase Léo Lagrange, avenue Léon Blum à la Fauconnière**  
**Ouvert de 17h à 21h**  
**Tél. : 01.34.53.88.55**



## Racing club de Gonesse (RC Gonesse)

Miguel Mendes est le Président du RC Gonesse depuis quatre ans : « Cela fait dix ans que je suis au comité directeur. Le club existe depuis 1988. Il est rattaché au complexe sportif Eugène Cognevaut. Il comptait plus de 500 licenciés l'année dernière. Il est ouvert aux sportifs de tout âge, masculins et féminins, de 5 à 99 ans. Aujourd'hui la plupart des équipes sont en 1<sup>ère</sup> division de district au niveau départemental :

nous souhaitons accéder aux Championnats régionaux. Pour le moment, seule l'U19 (moins de 19 ans) en est aux portes, étant en excellence. Il y a des compétitions quasiment tous les week-end, de septembre à juin, sauf pendant les vacances scolaires. Si nous sommes malheureusement débordés pour accueillir de nouveaux joueurs masculins, nous serons heureux d'accueillir de nouveaux membres féminins. »  
**Racing Club de Gonesse :**  
**Tél. : 06 79 42 71 58**



## LA TRIBUNE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

### GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

La jeunesse projet prioritaire du nouveau mandat  
Parce que les jeunes sont la clé de l'avenir, la politique jeunesse est une des priorités municipales. Gonesse est une ville jeune, près d'un habitant sur deux a moins de 29 ans. Aussi les élus majoritaires sont mobilisés pour construire un projet transversal autour des objectifs d'insertion professionnelle et sociale, et de capacité de création et d'engagement dans les domaines les plus variés : artistique, citoyenneté, développement durable, coopération décentralisée...

Les rencontres du 7 novembre constituent une étape importante pour donner une nouvelle impulsion aux actions proposées aux 12-25 ans, dans la continuité des actions menées depuis 1995. Cet événement sera également l'occasion de valoriser les jeunes qui réussissent et s'engagent, à travers la remise des écharpes aux nouveaux élus du Conseil Municipal Jeunes, et la remise de diplômes honorifiques aux membres des promotions 2014 du service civique jeunes municipal et aux nouveaux bacheliers.

Pour poursuivre cette démarche de concertation, d'ici la fin de l'année, des ateliers-débats seront organisés dans les centres socioculturels sur différentes thématiques. La Ville souhaite rendre plus lisibles et plus coordonnées les nombreuses actions entreprises pour les jeunes.

CYBERCAP : un projet de formation au numérique

La commune de Gonesse s'inspirant d'un exemple réalisé à Montréal au Québec, va lancer courant 2015, ce projet dans le nouveau centre socio culturel Marc Sangnier à la Fauconnière. Ce dispositif s'adressera aux jeunes de 16 à 25 ans n'ayant pas complété leurs études secondaires, sans emploi, intéressés par le multimédia et motivés. Ils seront alors accompagnés, sur des sessions de cinq mois et demi, pour mettre en place des parcours d'intégration socioprofessionnelle ou de raccrochage scolaire, en utilisant les technologies du numérique comme outils pédagogiques.

Il s'agit là d'un vrai projet innovant sur le plan social qui a pour ambition d'aider les jeunes en difficulté, et leur redonner de l'enthousiasme. Ce projet financé à 80% par des subventions aurait dû faire l'unanimité, dommage que l'opposition de droite se soit abstenue sans comprendre son intérêt.

3 JOURS : un film produit et réalisé à Gonesse Le 27 septembre, au cinéma Jacques Prévert, a été présenté le film « 3 jours » réalisé par l'association 100 transitions. Cette association implantée à Gonesse rassemble des artistes, des auteurs et techniciens du spectacle. La plupart des acteurs du film sont des adolescents du quartier Saint Blin et du Lycée René Cassin. Ce projet mené en partenariat avec les services de la Ville, a permis à des adolescents de Gonesse de découvrir la création audiovisuelle, d'échanger, d'apprendre la patience, et de nouveaux outils d'expressions.

### GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Les actions culturelles : un investissement pour l'avenir  
Le bilan culturel du quinquennat Hollande est catastrophique : budgets en baisse constante et importante, réforme territoriale annonçant un immense processus de déculturation de nos territoires et de leurs populations. La culture est la première sacrifiée en période de crise.

Heureusement, dans notre ville il en va tout autrement, pour l'instant. En effet, plusieurs exemples récents montrent que nous avons raison d'être exigeant quant à la qualité des actions culturelles proposées à tous les publics de notre commune.

Ainsi :

Samedi 27 septembre au cinéma Jacques Prévert, plusieurs centaines de gonessiens ont découvert en avant-première le film de l'association 100 transitions « Trois jours » qui est le résultat de 3 années de travail avec des jeunes en partenariat avec le lycée René Cassin. Nous nous félicitons de la résidence artistique à Gonesse de Sandrine Vivier, cinéaste de talent dont la démarche artistique basée sur la participation des habitants est fondamentale et donne un sens profond à ses projets. Cette aventure humaine vécue par de jeunes gonessiens reflète ce que la culture peut apporter : une ouverture au monde et aux autres, une expérience de vie inoubliable, des rencontres, des échanges, des réflexions... Voilà tout ce qui fait sens.

Vendredi 3 octobre à Royaumont plusieurs classes des écoles Marie Curie, Albert Camus et Roland Malville ont assisté et participé à des extraits de la symphonie fantastique d'Hector Berlioz. Ce concert clôturait un projet pédagogique emblématique mené dans le cadre de la convention pluriannuelle de la ville de Gonesse avec la Fondation Royaumont. Les enseignants des classes concernées avaient bénéficié d'une formation au printemps et les enfants de 6 journées d'ateliers en septembre, dans le cadre exceptionnel de l'abbaye, avec pour intervenants un musicologue, trois musiciens de l'orchestre et des conseillers pédagogiques. La ville de Gonesse a fait le choix depuis de longues années de consacrer une part importante de son budget à la culture. Souhaitons que ces actions culturelles indispensables à l'éveil culturel des enfants continuent de trouver ces financements indispensables.

Dans certaines villes conquises par l'UMP ou le FN, une vision étriquée et régressive de la culture est imposée aux citoyens. Sous prétexte de lutter contre l'élitisme, on y pratique le mépris du peuple et la haine des artistes et de la création.

Oser la culture est pour nous fondamental. Dans la perspective émancipatrice qui est la nôtre, la politique et la culture ont une ambition commune : porter une vision du monde. Nous serons toujours favorables à tout ce qui valorise l'art et la création, l'imaginaire et la connaissance, vers les artistes et les intellectuels, vers tous ceux qui ont pour vocation de partager le sens et le sensible afin, ensemble, de réinventer les mots et la symbolique d'un autre avenir.

### AGIR POUR GONESSE

Insécurité en progression continue :

Nous constatons une insécurité en constante augmentation et plus particulièrement depuis 1995. Une pharmacie attaquée, puis la supérette «Casino» et un restaurateur frappé par des voleurs récemment. Tout cela à seulement 50 mètres de la Mairie. De plus, nous ne disposons plus d'un service de sécurité aux passages piétons aux abords des écoles depuis la suppression des ASVP (Agents de Service de la Voie Publique). Faut-il encore un nouvel accident afin que le député et maire de Gonesse Jean-Pierre BLAZY, le «frondeur» réagisse?

Le restaurant « La Bonne Crêpe » :

Depuis des années, le «frondeur» préempte les commerces, à des prix exorbitants avec l'argent des contribuables. Il rend ainsi l'activité commerciale moribonde dans le centre-ville. Le fonds de commerce du restaurant « La Bonne Crêpe » fermé depuis des mois vient d'être racheté à 110.000€ (estimé généreusement par « France Domaine » à 28 500 €). Le «frondeur» affirme que ce commerce n'est resté ouvert que d'avril à décembre 2013, suite à une inondation. Faux, ce commerce a été fermé pendant cette période. Il n'a donc pas pu faire de recettes ! Nous avons dénoncé sans succès ce rachat et avons voté contre cette dépense publique. Nous comptons porter cette affaire au Tribunal Administratif afin de faire annuler cette délibération. Les élus du groupe majoritaire et l' élu «vert» ont adopté cette dépense inconsidérée à l'unanimité ! Cédric SABOURET (élu de la majorité) avait désapprouvé en commission ce rachat. Il était absent au Conseil Municipal, sans avoir donné son pouvoir de vote.

Des délibérations sans débat :

Près des trois quart de l'ordre du jour des Conseils Municipaux sont inscrits sans débat. Nous dénonçons cette censure qui nous contraints à être des spectateurs subissant cette mascarade où seul le vote est de mise. Nous refusons d'être les «godillots» du «frondeur», comme l'est sa cour.

Le «frondeur» donneur de leçons :

«Caricature regrettable, initiative inopportune, maladroite, choquante, inacceptable, injuste et inamicale...». Le ton est donné dans les lettres que Jean-Pierre BLAZY (député et maire de Gonesse) a envoyées au Président (PS) du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel et à Bruno Beschizza, Maire (UMP) d'Aulnay-sous-Bois. Ces missives font suite au «vœu» adopté en séance du Conseil Général du 93, contre le projet d'«Europa City». Une manifestation contre «Europa City» a eu lieu à Gonesse les 20 et 21 septembre avec une déclaration sur place de Bruno Beschizza, hostile au projet. Le Conseil Régional d'IDF est également septique pour ce projet. La copie de la lettre à Stéphane Troussel a été envoyée aux conseillers généraux du 93, au Président du Conseil Régional, aux Préfets des 95 et 93 par le «frondeur». La position de François Asensi, député et maire (FG) de Tremblay-en-France est dubitative, d'autant qu'il semble à l'origine du vœu du Conseil Général. Il qualifie ce projet comme démesuré sachant qu'il y a assurément d'autres priorités en matière d'aménagements.

Le «Barreau de Gonesse» :

Ce projet est le grand oublié par le Gouvernement. Le Premier Ministre semble remercier le refus de vote de confiance au Gouvernement par le «frondeur».

### GONESSE BLEU MARINE

Le fléau de l'insécurité

Jean-Pierre Blazy fait tout pour dissimuler aux Gonessiens les actes d'insécurité qui pourrissent notre vie quotidienne. C'est ainsi que le 3 octobre, le magasin Petit Casino de la Place du marché, - situé à deux pas de la Mairie -, a été la cible d'individus cagoulés, détenteurs d'armes à feu, qui ont mis en danger la vie d'autrui pour un maigre butin de 250 euros... Dans le même temps, nous apprenons que pendant l'été, des cantines et des écoles primaires et maternelles ont été "visitées". Les cambriolages se perpétuent dans l'indifférence générale de la majorité municipale, à quoi s'ajoute l'installation de populations roms dans les champs à proximité de la ville. Gonesse Bleu Marine rappelle les propositions qui étaient les siennes en matière de sécurité : notamment, le renforcement du dispositif de vidéo-protection, la mise en place d'un réseau "Voisins vigilants" et l'accroissement des effectifs de la police municipale qui demeure aujourd'hui désorganisée.

Le député Blazy fragilisé

Notre député-maire est manifestement en perte d'influence à l'Assemblée nationale, où il était déjà critiqué pour son absentéisme. Sanctionné pour s'être abstenu lors du vote de confiance sollicité par Manuel Valls, il est à présent marginalisé dans ses propres rangs. C'est toute la ville de Gonesse qui peut demain souffrir de l'isolement d'un député affaibli. Sur le dossier Europa City, toute une partie de la gauche critique son manque d'écoute sur les retombées négatives de ce projet anachronique et sa soumission scandaleuse aux appétits du groupe immobilier Immochan. Demain, sur quelle nouvelle affaire la majorité municipale de gauche se divisera-t-elle ?

Sport: la mairie ne se foule pas

Alors que les foulées gonessiennes ont attiré dimanche 5 octobre toujours plus de coureurs, grâce à la mobilisation remarquable de courageux bénévoles, la piste d'athlétisme du stade Eugène Cognevault n'a toujours pas été refaite, la tribune et le terrain d'honneur sont dans un état pitoyable, qui fait honte à notre ville. Dans le même temps, des communes voisines, comme Arnouville et Villiers-le-Bel, disposent de meilleures infrastructures sportives. Nous avons proposé dans notre programme de remplacer les pistes en terre battue par des pistes en synthétique ou en dur. Nous réitérons notre proposition qui favorisera la pratique du sport à Gonesse.

### EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Marcher pour le climat

Le 21 septembre des millions de citoyens ont marché pour le climat. La marche a eu lieu dans le monde entier en régions, dans plusieurs grandes villes, principalement à New York. Elle s'est déroulée en effet à quelques heures du sommet organisé par Ban Ki-Moon secrétaire général de l'ONU, pour relancer la dynamique des négociations internationales dans la perspective de la conférence de Paris en 2015.

A New York, des initiatives sociales, économiques, associatives, portant sur des secteurs essentiels dans la lutte contre le changement climatique seront mises en valeur (agriculture, énergie, protection de la biodiversité) pour illustrer aux yeux des dirigeants politiques et économiques les dynamiques des territoires qui existent déjà, et organiser une pression positive sur les gouvernements.

Les initiatives Alternatiba lancées à Bayonne en 2013 s'inscrivent dans cette ligne. Les 20 et 21 septembre un village des alternatives au changement climatique aura lieu à Gonesse, d'autres auront lieu à Nantes le 28 septembre, à Lille les 4 et 5 octobre, à Siboune-Saint Jean de Luz - Soko le 5 octobre, à Bordeaux du 10 au 12 octobre et à Papeete le 29 novembre.

En avril 2014, le dernier rapport du GIEC a mis l'accent sur le lien totalement avéré entre l'élévation de la température terrestre et l'activité humaine, avec des projections très alarmistes sur l'élévation du niveau de la mer (jusqu'à plus d'un mètre), la multiplication d'événements climatiques extrêmes, la montée de l'insécurité alimentaire; il préconise la révision du modèle énergétique et montre enfin combien le coût de l'inaction est élevé. Déjà on peut voir à l'échelle de notre pays les dégâts causés par le dérèglement climatique avec les inondations dans le sud de la France, amenant son lot de catastrophe naturelle (glissement de terrain, crue, etc...). Comment dans ce contexte, se placer dans une trajectoire qui permette à la conférence de Paris d'être le lieu d'un accord international global et significatif sur le climat? Comment faire en sorte de lancer une dynamique qui dépasse le cercle des conférences diplomatiques et la mécanique onusienne pour s'étendre à l'ensemble du monde et des sociétés?

Ce sont les deux défis auxquels les sociétés mondiales sont confrontées. Nous savons que la lutte contre le réchauffement climatique est un processus de longue haleine, où nous devons renverser des rapports de forces bien établis, créer des dynamiques internationales inédites, peser sur les choix européens. A Europe Écologie-Les Verts, avec les ONG, avec tous ceux qui souhaitent s'engager, soyons au cœur de la mobilisation sociale les 20 et 21 septembre. C'est une étape décisive

Plus d'info sur [eelv.fr](http://eelv.fr)

Retrouvez les  
comptes-rendus  
du conseil municipal  
du 25 septembre et du  
16 octobre sur le site  
de la ville :  
[www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr),  
rubrique "Votre ville"

Le prochain conseil municipal aura lieu  
le Jeudi 20 novembre à 20h30

# BLOC-NOTES

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

**27 juin:** WALSH Tassa / **07 juillet:** GONCOURT Léo / **29 août:** N'DIAYE Khady / **29 août:** DICKO Ousman / **01 septembre:** SIMELE Naélia / **05 septembre:** YALMAN Anie / **05 septembre:** BELLAT FERNANDES ALVES Eléona / **05 septembre:** LARMURIER Anthony / **06 septembre:** KHENNOUFA Ilyes / **08 septembre:** RUCORT Léna / **08 septembre:** LAHCENE-NECER Amine / **09 septembre:** AITSI Ali & Mohamed / **10 septembre:** SKANDRANI Ema / **18 septembre:** BOUAZIZ Rayan / **18 septembre:** BLAZY Gabriel / **19 septembre:** AKHIRI Bilel / **19 septembre:** FEDANI Nahel / **20 septembre:** LERMET Aidan / **23 septembre:** GUYADER GRAS Léa / **24 septembre:** KONATE Halima / **25 septembre:** YALAP Eden / **27 septembre:** DIAWARA Ladjé / **28 septembre:** HAMMOUCH Dalil

### Mariages

**06 septembre:** REGUERA Julien & COUMAR Sabrina / **06 septembre:** RODRIGUES Fabien & RABAHI Wendy / **13 septembre:** IULIANI Michaël & MARQUENET Laetitia / **13 septembre:** LOPEZ Stéphane & MASINI Anne / **13 septembre:** MELLAL Ali & BOUTOUIL Kahina / **20 septembre:** BOUNIOL Vincent & OUAHBA Sarah / **20 septembre:** DEROHANNNESSIAN Shant & HARUTYUNYAN Heghine / **27 septembre:** DA COSTA Manuel & PINI Stéphanie / **27 septembre:** OGSAR Nazareth & Davtyan Hasmik

### Décès

**05 mai:** LE BRET Georges / **11 août:** BABRI née MAJEED Shahida / **29 août:** RODRIGUEZ Jean / **30 août:** SHAMPE Louis / **01 septembre:** RADOSZ Désiré / **04 septembre:** GAUTARD André / **06 septembre:** AYDIN née TEKDEMIR Zartar / **07 septembre:** LEFRANS née COLLINET Madeleine / **10 septembre:** BERGER née AUBRY Claire / **10 septembre:** SOUMPHOLPHAKDY Kaysone / **14 septembre:** CHEDEVILLE née BERNIER Yvette / **15 septembre:** KOJAARTINIAN Abkar / **17 septembre:** CANET Léon / **27 septembre:** PIGEON née CABARET Geneviève / **30 septembre:** DURAND Jacques / **30 septembre:** ROUSSI Crépin

**Numéros utiles**

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Urgences	112
Police municipale	01 30 11 89 89



# 19<sup>e</sup> salon de la gastronomie et des saveurs de Noël



Du 28 au 30 novembre 2014

*Salle Jacques Brel*  
5, rue du Commandant Fourneau

Vendredi 28 novembre de 15h à 20h  
Samedi 29 novembre de 10h à 20h  
Dimanche 30 novembre de 10h à 18h

Entrée  
2,40€

## MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

	Semaine du 3 au 7 novembre	Semaine du 10 au 14 novembre	Semaine du 17 au 21 novembre	Semaine du 24 au 28 novembre
<b>lundi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salade de lentilles / Blé à la provençale, vinaigrette au basilic</li> <li>Boulettes d'agneau sauce tajine</li> <li>Filet de hoki à l'estragon, Duo chou-fleur et brocolis</li> <li>Fromage fondu Président / Croq lait</li> <li>Kiwi / Poire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Radis beurre/Pomelos et sucre</li> <li>Penne à la carbonara/Penne à la bolognaise de thon</li> <li>Yaourt aromatisé/Yaourt nature et sucre</li> <li>Ananas au sirop/Pêches au sirop</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Céleri rémoulade/Carottes râpées, vinaigrette au persil</li> <li>Paupiette de veau aux oignons/Poisson blanc (colin), crumble de pain d'épices</li> <li>Semoule (et jus de légumes)</li> <li>Camembert/Coulommiers</li> <li>Crème dessert à la vanille/Crème dessert au chocolat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tomates et coeur de palmier, vinaigrette à l'échalote/Pomelos et sucre</li> <li>Sauté de dinde sauce mimolette/Paupiette de saumon à l'aneth</li> <li>Carottes Vichy</li> <li>Carré de l'est/Brie</li> <li>Paris Brest</li> </ul>
<b>mardi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salade de betteraves / Macédoine mayonnaise, vinaigrette au miel</li> <li>Steak de colin à l'armoricaine / Escalope de porc sauce diable</li> <li>Ratatouille et riz</li> <li>Petit suisse nature et sucre / Petit suisse aux fruits</li> <li>Pomme rouge/Orange</li> </ul>	FÉRIÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tomate et feta/Tomate et mimolette, vinaigrette à l'échalote</li> <li>Hachis Parmentier maison/Lasagnes au saumon</li> <li>Six de Savoie/Chantailou</li> <li>Compote de pommes/Compote pomme-cassis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Croisillon au fromage</li> <li>Saucisse de Toulouse/Calamars à la romaine</li> <li>Lentilles à la paysanne</li> <li>Coeur de dame/Emmental/Pain "généreux"</li> <li>Yaourt "Velouté fruit"/Yaourt velouté nature et sucre</li> </ul>
<b>mercredi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salade de mâche et mimolette / Endives au bleu, vinaigrette au persil</li> <li>Chicken wings et ketchup / Pavé du fromager</li> <li>Purée de pommes de terre</li> <li>Bûchette mi-chèvre/Brie</li> <li>Compote pomme-fraise/Compote pomme-cassis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Potage au potiron</li> <li>Sauté de dinde aux olives/Médailon de merlu sauce matelote</li> <li>Petits pois au jus</li> <li>Edam / Saint Nectaire</li> <li>Banane/Pomme golden</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Potage Dubarry/(potage au chou fleur)</li> <li>Steak de colin à la vanille/Jambon braisé</li> <li>Pommes "smiles"</li> <li>Tomme grise/Saint Paulin</li> <li>Clémentines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salade coleslaw/carottes et chou blanc râpé mayonnaise/Radis et beurre</li> <li>Boulettes d'agneau aux 4 épices/Brandade de poisson maison</li> <li>Purée de pommes de terre</li> <li>Tomme noire/Bûchette mi chèvre</li> <li>moothie à la pêche maison</li> </ul>
<b>jeudi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accras de morue</li> <li>Emincé de dinde sauce Antillaise (oignons, crème, mangue, noix de coco) / Pavé de colin mariné au citron</li> <li>Carottes au colombo</li> <li>Moelleux coco / mandarine maison et boule de glace vanille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Friand au fromage/Friand à la viande</li> <li>Poulet rôti/Nuggets de poisson (colin)</li> <li>Haricots beurre à la ciboulette</li> <li>Brie/Carré de l'est/Pain "Sanfaçon"</li> <li>Clémentines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Courgettes crues râpées/Betteraves crues râpées, sauce fromage blanc échalote</li> <li>Poulet sauté au jus/Filet de hoki pané et citron</li> <li>Haricots verts à l'ail</li> <li>Crème anglaise</li> <li>Brownies maison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rillettes de thon maison/Saucisson sec et cornichons</li> <li>Omelette/Boeuf cuit à l'étouffée sauce forestière</li> <li>Ratatouille et blé</li> <li>Petit suisse aux fruits/Petit suisse nature et sucre</li> <li>Pomme rouge/Poire</li> </ul>
<b>vendredi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Céleri BIO et mayonnaise/Carotte râpées BIO au citron/Vinaigrette à l'échalote</li> <li>Rôti de boeuf au jus/Filet de saumon frais sauce beurre citron</li> <li>Fraidou/Emmental</li> <li>Liégeois à la vanille/Liégeois au chocolat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Laitue iceberg et maïs/Laitue iceberg et croûtons, vinaigrette à la ciboulette</li> <li>Rôti de veau chasseur/Omelette</li> <li>Jeunes carottes persillées</li> <li>Fromage blanc aux fruits/Fromage blanc et sucre</li> <li>Eclair vanille/Eclair chocolat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salade de riz au thon et à la mayonnaise/Salade de penne au pesto</li> <li>Rôti de boeuf au jus/Tarte au fromage</li> <li>Epinars béchamel</li> <li>Yaourt nature et sucre/Yaourt aux fruits</li> <li>Poire/Orange</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taboulé/Salade piémontaise (avec porc)</li> <li>Choucroute de la mer/Choucroute</li> <li>Saint Paulin/Chantailou</li> <li>Ananas frais/Orange</li> </ul>



Plus d'informations sur [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)  
Comité des fêtes  
01 34 45 19 71

# Assises

## DE LA VIE ASSOCIATIVE



EXPOSITIONS



TABLES RONDES



PROJETS



ÉLECTIONS

**SAMEDI 22  
NOVEMBRE**  
de 9h à 15h

*Centre socioculturel  
Louis Aragon  
20, bis avenue François Mitterrand*

Ville-GONESSE.fr



facebook.com/  
villedeGonesse



CLVA :  
01 34 45 19 71  
06 08 56 29 26